

# BILAN

**Prise en compte de la santé  
environnementale au sein de  
11 établissements d'accueil du  
jeune enfant des  
départements d'Ille-et-Vilaine  
et du Morbihan**

## Rapport de diagnostic agrégé actualisé

Novembre 2023



Action réalisée avec le soutien de



# L'ACCOMPAGNEMENT EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

## LE CONTEXTE

Les 1000 premiers jours de l'enfant, de la période intra-utérine aux 2 ans, sont déterminants pour sa santé physique et psychique. Elle représente, à ce titre, une priorité en termes de prévention précoce, de promotion de la santé et de lutte contre les inégalités. Durant cette période, l'exposition à certains polluants de l'environnement, intérieur et extérieur, peut par exemple accroître les risques sur la santé future de l'enfant et sur son développement. Les professionnels de la petite enfance ont ainsi un rôle primordial à jouer à la fois dans l'accompagnement et l'information des parents de jeunes enfants mais également au sein de la crèche en tant que lieu exemplaire et de référence.

C'est dans ce cadre que l'appel à projets « 1000 premiers jours de l'enfant » 2022 comportait un axe visant à accompagner et consolider les établissements accueillant de jeunes enfants (EAJE) dans la prise en compte de la santé environnementale au sein de leur établissement. L'Agence Régionale de Santé Bretagne et les Caisses d'Allocations Familiales des départements 35 et 56 ont confié à l'association « Agir pour la santé des générations futures » le soin de mettre en œuvre cette démarche qui se déroulera en 2023 auprès de 11 EAJE de ces 2 départements.

L'ambition est de promouvoir des environnements favorables, notamment en limitant l'exposition aux polluants intérieurs des jeunes enfants au sein des EAJE et des professionnels qui y travaillent. Elle vise également à créer une dynamique collective permettant l'échange de bonnes pratiques et d'avancer ensemble vers un but commun.

A cet effet, une mission de diagnostic et de sensibilisation des crèches volontaires du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine a été confiée sur l'année 2023 à l'Agence Primum Non Nocere®.

Le présent rapport fait un état des lieux des évolutions des pratiques suite à cet accompagnement mené sur 2023.

# LES PARTIES PRENANTES

## L'ARS BRETAGNE

Dans le cadre du PRSE3 et en lien avec la période des 1000 jours, l'ARS Bretagne a impulsé ou soutenu un certain nombre d'actions en santé environnementale, portées par une variété d'acteurs (formation initiale des professionnels de santé, sensibilisation des futurs parents et parents de jeunes enfants, sensibilisation des EAJE, consultations environnementales à destination de couples infertiles, accompagnement des maternités bretonnes...)

En 2022, dans le prolongement de ces actions, a été lancé un appel à projets à destination des EAJE, en partenariat avec les Caisses d'allocation familiale (CAF) d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

L'ambition est de promouvoir des environnements favorables à la santé des jeunes enfants et des professionnels qui travaillent au sein des EAJE, notamment en limitant leur exposition aux polluants intérieurs. C'est également de créer une dynamique collective permettant l'échange de bonnes pratiques.

## LES CAF 35 et 56

Dans le cadre de ce projet les CAF du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine ont accordé une aide au fonctionnement à chaque EAJE participants.

## L'ASSOCIATION AGIR POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Créée au sein de l'agence Primum Non Nocere®, et pilotée par Chloé Thévenot, l'association Agir s'inscrit dans une volonté de répondre à un besoin de sensibilisation et de promotion de la santé environnementale. Des conseillers en RSE et développement durable de Primum Non Nocere®, interviennent auprès des établissements de santé pour les accompagner face à ces différentes missions. A Agir, tout comme au sein de Primum, nous sommes persuadés que la santé et l'environnement ne peuvent plus être pensés séparément et surtout qu'il est grand temps d'agir pour les citoyens.

## L'AGENCE PRIMUM NON NOCERE®

Promouvoir un développement pérenne en favorisant l'environnement et la santé de tous, est notre raison d'être. La bienveillance, l'exemplarité, l'audace et la solidarité sont nos valeurs. L'ensemble de notre démarche RSE interne est présenté dans notre Déclaration de Performance Extra Financière DPEF. Primum Non Nocere® accompagne les entreprises et collectivités dans leur démarche de responsabilité sociétale. Grâce à une équipe pluridisciplinaire et une forte expérience de terrain, Primum Non Nocere® est en capacité de comprendre rapidement les enjeux et de proposer aux dirigeants d'entreprises des stratégies d'anticipation.

Primum non nocere est une structure du groupe Grant Thornton, proposant accompagnement opérationnel RSE, formation et sensibilisation dans les domaines du développement durable, de la santé environnementale et de la sécurité sanitaire.. Elle réalise des diagnostics et études (développement durable, audit énergétique, bilan d'émissions de gaz à effet de serre BEGES, santé environnementale, risque chimique, qualité de vie au travail, restauration, déchets), des accompagnements stratégiques (conseils, outils, formations, sensibilisations HealthTruck®, partages d'expérience) et valorise les actions engagées par le Label de qualité THQSE® : Très Haute Qualité Sociale Sociétale et Environnementale. Alice Gautreau (Shyrine Cassam en intérim) supervise l'ensemble des accompagnements pour les maternités et structures de la Petite Enfance en France et en Belgique réalisés par l'agence. Shyrine Cassam pilote l'opération relative à l'appel à projet 1000 jours 2022 porté par l'ARS Bretagne et les CAF 35 et 56 pour l'agence Primum Non Nocere®.



## LES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC

### IDENTIFICATION



### Nombre d'EAJE : 11

Départements représentés : 2

Statuts juridiques : 63% public, 18% privé lucratif, 18% privé non lucratif

Type de crèche : 100% collective

Nombre d'enfants accueillis : 327

## 327 des enfants accueillis des 2 départements

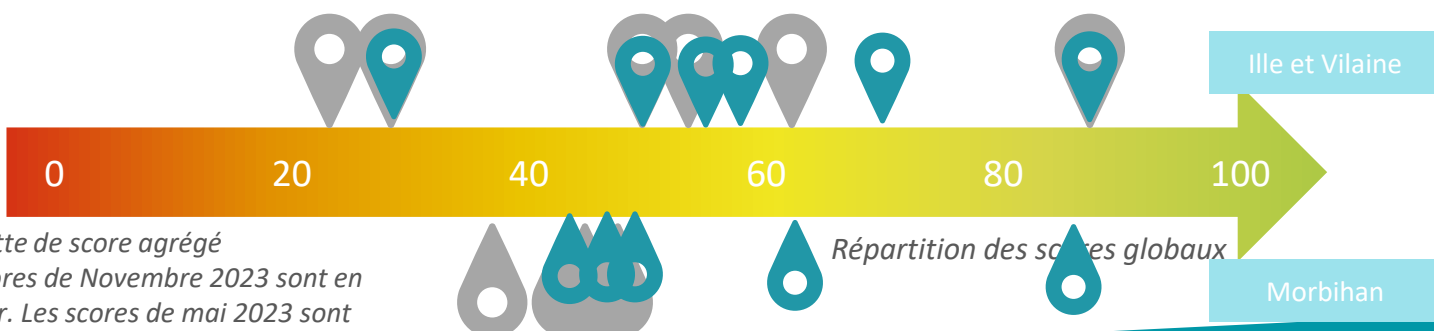
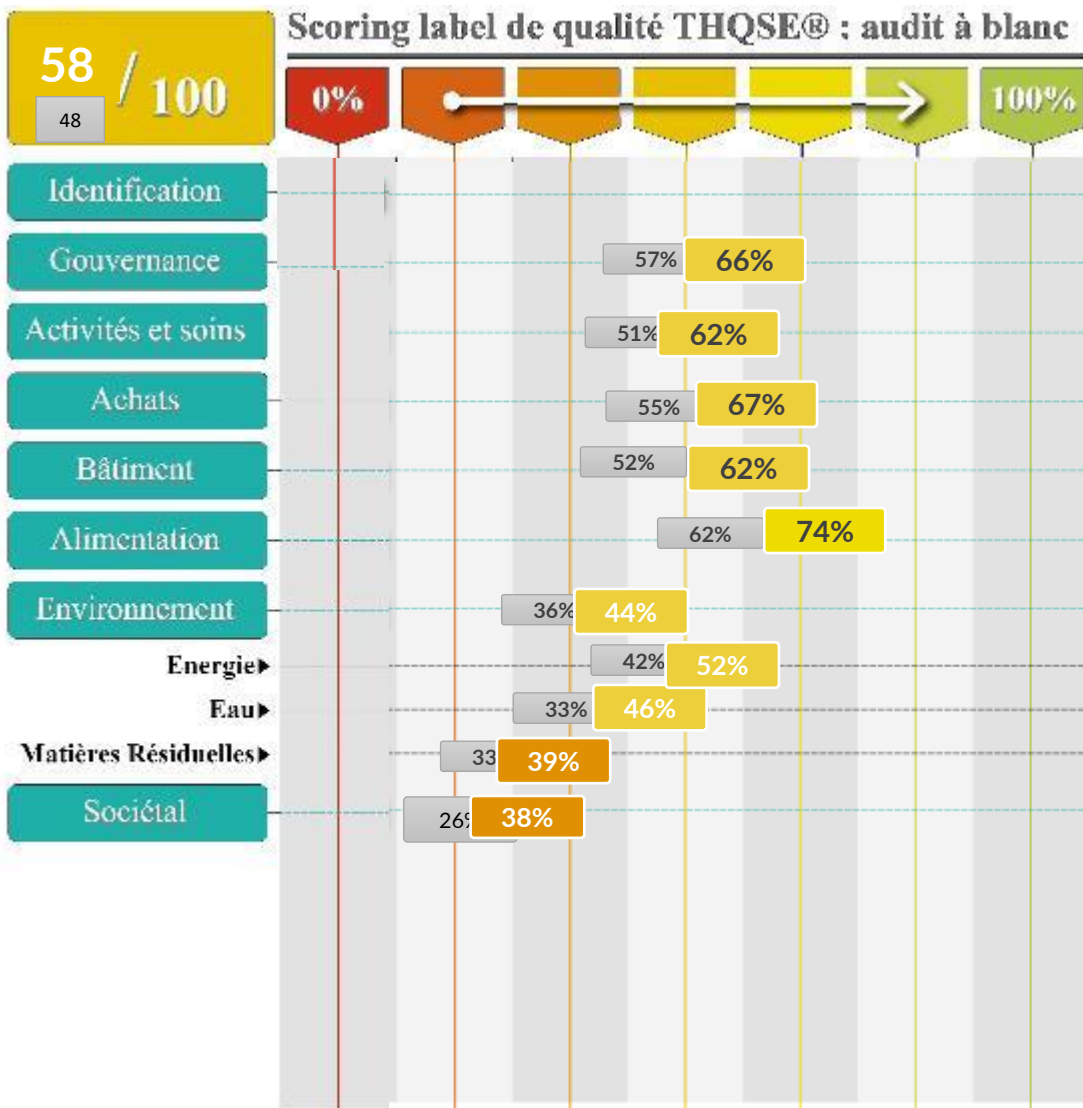
119,5 collaborateurs en ETP





# LES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC

## SCORE



Etiquette de score agrégé  
Les scores de Novembre 2023 sont en couleur. Les scores de mai 2023 sont en gris

Répartition des scores globaux



# SYNTHESE GENERALE

## PILIER GOUVERNANCE

Pour déployer une démarche de manière efficace et pérenne, la mise en œuvre et le suivi d'une gouvernance dédiée sont des facteurs clé de succès.

Plusieurs structures se sont davantage investies pour mobiliser la direction, les collaborateurs et les parties prenantes externes.

SCORE OBTENU

57%

66%

## PILIER ACTIVITÉS ET SOINS

Cœur d'activité des structures, il s'agit ici d'aborder les questions relatives aux animations / jeux et jouets proposés aux enfants pour les éveiller et les accompagner dans leur évolution.

Les soins prodigués ainsi que les produits cosmétiques sont également analysés sur ce pilier.

Les structures étaient déjà assez matures sur le sujet avec un large panel d'activités mis en œuvre ou en réflexion pour préserver et promouvoir la santé des enfants et des professionnels. Ce panel s'est encore enrichi au cours de l'accompagnement.

Le choix des produits cosmétiques a été un terrain très investi et travaillé par l'ensemble des structures pour utiliser des produits sains et selon le juste besoin.

SCORE OBTENU

51%

62%

*Les scores de Novembre 2023 sont en couleur. Les scores de mai 2023 sont en gris*



# SYNTHESE GENERALE

## PILIER ACHATS

Une politique d'achats responsable fait partie intégrante à la bonne mise en place d'actions vertueuses. En ce sens, le processus achat a été analysé afin de l'optimiser et y intégrer des critères en lien avec la santé environnementale.

Le besoin est systématiquement questionné et les critères de santé environnementale sont intégrés dans la majorité des segments d'achats des structures.

SCORE OBTENU

55%

67%

## PILIER BÂTIMENT

L'impact sanitaire du bâtiment est évalué sur trois aspects : la qualité de l'air intérieur, la présence de radon et les champs électromagnétiques. L'environnement extérieur et la préservation de la biodiversité sont également traités.

Une attention particulière a été portée sur la qualité de l'air intérieur, en lien notamment avec la réglementation.

L'impact sur la biodiversité a été un peu plus abordé avec le choix des produits utilisés, la pollution lumineuse et surtout l'aménagement d'espaces naturels accessibles.

SCORE OBTENU

52%

62%

*Les scores de Novembre 2023 sont en couleur. Les scores de mai 2023 sont en gris*



# SYNTHESE GENERALE

## PILIER ALIMENTATION

Cette thématique est abordée sous l'angle de la qualité de l'alimentation distribuée tant au niveau du contenant que du contenu.

Un vrai travail a été entamé sur ce pilier qui a été le plus investi. Les actions ont porté aussi bien sur les contenants que sur le contenu de l'alimentation proposée.

SCORE OBTENU

62%

74%

## PILIER ENVIRONNEMENT

La protection de la Terre et de l'environnement est l'un des objectifs fondamentaux du développement durable et est fortement en lien avec la santé environnementale dans le cadre d'une démarche « One health ». Basée sur un nouveau paradigme, elle soulève la question de l'impact de nos activités sur notre santé et celle des ressources utilisées pour alimenter les activités productives.

Le rapport met en lumière des actions disparates entre les structures avec en majorité une absence de maîtrise ou d'informations des indicateurs de suivi. Cela rend la mise en action complexe.

SCORE OBTENU

36%

44%

*Les scores de Novembre 2023 sont en couleur. Les scores de mai 2023 sont en gris*





# SYNTHESE GENERALE

## PILIER SOCIÉTAL

Le pilier sociétal est celui qui permet de déployer et diffuser la stratégie et les actions de l'EAJE au-delà de sa structure. Cette partie non négligeable de la démarche d'un établissement permet d'entraîner l'ensemble de ses parties prenantes dans une démarche vertueuse (parents, PMI, réseau de périnatalité, fournisseurs,...).

Une mobilisation des structures est à noter sur l'identification des parties prenantes et une communication plus présente sur la thématique de la santé environnementale.

SCORE OBTENU

26%

38%

*Les scores de Novembre 2023 sont en couleur. Les scores de mai 2023 sont en gris*



## LES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC

### LA GOUVERNANCE

57%

66%

La gouvernance en santé environnementale permet ici de mettre en place les éléments de pilotage essentiels à une démarche pérenne.

### TEMOIGNAGES



Le Développement Durable et la Santé Environnementale ont été intégrés dans le projet d'établissement. Cette intégration s'est faite dans une démarche de co-construction avec les professionnels. Ces derniers sont totalement engagés dans la dynamique et chaque professionnel est responsable d'une thématique en lien avec son domaine d'expertise. La référente Santé environnementale, la directrice, coordonne la démarche et partage l'information de manière régulière et homogène. Un des facteurs clés de succès réside également dans l'information et la sensibilisation des élus qui ont été réceptifs à cet enjeu.



Le diagnostic et l'accompagnement ont permis de réaliser un travail d'identification des pratiques vertueuses qui ont ainsi été valorisées et clairement formalisées et inscrites dans le projet d'établissement.



## LES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC

### ACTIVITES ET SOINS

51%

62%

L'exemplarité des EAJE sur les produits utilisés et les pratiques enseignées en leur sein est un facteur d'influence très important sur la relation des parents avec leur(s) enfant(s).

## TEMOIGNAGES



L'accent a été mis en priorité sur la fabrication de jouets avec des matériaux de récupération (boîtes à chaussures, boîtes à fromages, tuyaux,...). Cette action a permis d'engager les parents qui ont été mis à contribution : un appel aux dons de matériaux a été lancé pour créer des jeux / des activités et également l'espace de manipulation de la terre.

La structure a également investi dans des combinaisons extérieures pour les enfants afin de pouvoir leur proposer des temps en extérieur de manière systématique et quotidienne.

L'achat de jeux / jouets en bois reste privilégié mais avec un accent plus prégnant sur les jeux d'occasion. Avant chaque achat, le réseau de crèches est sollicité pour valider la pertinence et l'usage du jouet envisagé.





## LES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC

### ACHATS

55% **67%**

Une politique d'achats responsable fait partie intégrante à la bonne mise en place d'actions vertueuses. En ce sens , le processus achat a été analysé afin de l'optimiser et y intégrer des critères en liens avec la santé environnementale.

### TEMOIGNAGES



Des critères développement durable et santé environnementale ont été intégrés aux marchés « mobilier ». Par ailleurs, la structure a élaboré un inventaire pédagogique pour évaluer le niveau d'usure et ainsi prioriser et sélectionner les achats sains et nécessaires. Enfin, un groupe de travail « hygiène et entretien des locaux » spécifique a été constitué afin de questionner les produits et protocoles en place.



## LES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC

### BATIMENT

52% **62%**

Dans ce chapitre, l'impact sanitaire du bâtiment est évalué sur trois aspects : la qualité de l'air intérieur, la présence de radon et les champs électromagnétiques.

### TEMOIGNAGES



L'explication portant sur la réglementation sur la qualité de l'air intérieur a permis de rassurer la structure. Les informations ont été transmises au service technique. Sur cette base, un échange et une rencontre spécifiques sur le sujet permettront de répondre aux obligations réglementaires et mettre en place les actions correctrices si besoin.

Concernant les champs électromagnétiques, les babyphones sont dorénavant éloignés des bébés et une information spécifique est faite aux parents lors de la visite de la structure.



Le matériel de service a été renouvelé majoritairement pour privilégier les matériaux stables : assiette en verre pour les bébés et assiettes compartimentées en inox pour les moyens. Pour les plus grands, des tests doivent permettre d'arbitrer entre l'inox, le verre et la porcelaine au regard des nuisances sonores, du cout et la solidité des produits.

En plus du changement complet de vaisselle en plastique pour de la vaisselle en inox et en verre, un travail a été mené en cuisine pour optimiser les quantités cuisinées au regard du PNNS et ainsi agir notamment sur la réduction du gaspillage alimentaire. Enfin, la structure envisage de faire appel aux produits locaux pour les fruits, les légumes et le pain.





## LES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC

### ENVIRONNEMENT

36% **44%**

Cette thématique est abordée sous l'angle des enjeux environnementaux, à savoir: l'énergie, l'eau et les matières résiduelles.

### TEMOIGNAGES



Des poubelles de recyclage ont été installées ainsi que des contenants pour récupérer les biodéchets. Les enfants sont informés qu'ils seront donnés aux poules des professionnels.

Les serviettes jetables sont remplacées par des torchons lavables nominatifs pour les professionnels et les enfants accueillis.



**RIGOLO**  
comme la vie

L'eau du réseau est dorénavant privilégiée par rapport à l'eau en bouteille.

**broc**é- ande  
communauté



## LES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC

### SOCIÉTAL

26%

38%

Les parties prenantes externes de l'organisation regroupent l'ensemble des acteurs qui participent à sa vie économique, qui observent la structure, et qu'elle influence plus ou moins directement. Un EAJE peut exercer son influence auprès des parties prenantes externes pour les entraîner dans la même dynamique. Pour se faire, il est important de s'ancrer sur son territoire et communiquer en interne et en externe. En s'appuyant sur les réussites et les personnes motrices, la communication responsable valorise la dynamique d'émulation auprès des collaborateurs, mais aussi de son territoire.

## TEMOIGNAGES



Un volet santé environnementale est inclus dans le journal trimestriel à destination des familles. Par ailleurs, un temps d'échange a été organisé pour échanger autour de la liste du Père Noël en privilégiant des choix écoresponsables.

Des communications sur la thématique santé environnementale seront intégrés au journal de la structure. La première concernait le savon et les critères de choix à privilégier.

**broc**liande  
communauté



## CONCLUSION

Ce rapport a été rédigé à partir des informations fournies sur la plateforme Primum Office® corrélées aux visites de sites réalisées dans chaque structure entre fin mars et mi-avril 2023. L'exactitude de ces dernières tient de la responsabilité de chaque établissement. De ce fait, il peut arriver que les informations soient éloignées de la réalité du terrain. C'est pourquoi l'établissement est autorisé à modifier son diagnostic en prenant l'engagement d'en retourner la version modifiée à Primum Non Nocere®.

Avec un score total de 58% et une progression de 10 points en 6 mois, les EAJE sélectionnées dans le cadre de ce projet se sont encore davantage saisies de la thématique de la santé environnementale et ce, sur tous les piliers étudiés. Les 11 structures ont majoritairement toutes progressé.

Lors de l'accompagnement, les thématiques « cosmétiques », « hygiène des locaux », « alimentation », « qualité de l'air intérieur » et le « plein air » ont été abordées lors de visioconférences dédiées. Les résultats sont d'ores et déjà visibles sur les indicateurs présentés dans ce rapport. La tendance devrait s'amplifier par la suite.

Nous remercions sincèrement, au nom de Primum Non Nocere®, et d'Agir pour la santé des générations futures, l'ARS Bretagne, les CAF d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan et l'ensemble des EAJE participantes pour leur engagement et leur mobilisation dans le projet d'accompagnement en santé environnementale.

Shyrine Cassam  
Pilote du projet  
[Shyrine.cassam@agenceprimum.fr](mailto:Shyrine.cassam@agenceprimum.fr)







---

*En application des dispositions de l'article L111-1 du Code de la Propriété intellectuelle, l'auteur de la ou des présentes jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous, En application des dispositions de l'article L 335-3 du même code, la loi incrimine au titre du délit de contrefaçon et en application de l'article L 335.2 al 3 toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tel qu'ils sont définis et réglementés par la loi » et en application de l'article L 335.2 al 3, le débit (acte de diffusion, notamment par vente, de marchandises contrefaisantes), l'exportation et l'importation des ouvrages "contrefaisants" . Mai 2021*

---

Action réalisée avec le soutien de

